



Annexe au Rapport d'activité 2025 de
CREATIV'

BILAN

Service PLIE

2025

creativ'

Sommaire

1 INTRODUCTION.....	4
2 PRÉSENTATION DU PLIE.....	5
2.1 Les orientations du PLIE.....	5
2.2 Son organisation.....	6
2.3 Sa gouvernance.....	6
2.4 Sa programmation.....	7
2.5 Les publics du PLIE.....	7
2.6 Les critères de sorties positives du PLIE.....	8
2.7 Plan d'action 2025.....	8
3 L'ACTIVITÉ.....	9
3.1 Les prescriptions.....	11
3.1.1 Structures prescriptrices.....	11
3.1.2 Lieu d'habitation des personnes orientées.....	12
3.2 Les entrées.....	13
3.2.1 Répartition par sexe & âge.....	13
3.2.2 Niveau de qualification.....	13
3.2.3 Bénéficiaires du RSA.....	13
3.2.4 Lieu d'habitation des personnes entrées.....	14
3.3 Les personnes accompagnées par le PLIE.....	16
3.3.1 Répartition par sexe & âge.....	16
3.3.2 Niveau de qualification.....	16
3.3.3 Bénéficiaires du RSA.....	17
3.3.4 Lieu d'habitation.....	17
3.3.5 Les parcours.....	18
3.4 Les sorties.....	20
3.4.1 Répartition par âge et par sexe des personnes en sortie positive.....	20
3.4.2 Niveau de qualification en sortie positive.....	20
3.4.3 Bénéficiaires du RSA en sortie positive.....	21
3.4.4 Lieu d'habitation des participants en sortie positive.....	21
3.4.5 Types de sorties positives.....	22
3.4.6 Les caractéristiques des autres sorties du PLIE.....	23
4 ACTIONS A DESTINATION DES PARTICIPANTS.....	24
4.1 Autres actions animées ou suivies par le PLIE.....	24
4.1.1 Développer le pouvoir d'agir.....	24
4.1.2 Réhabiliter la santé mentale par le travail.....	25
4.1.3 Suivi des participants intégrés au Dispositif en Amont de la Qualification (DAQ 2.0).....	26
5 ANIMATION ET PILOTAGE DU PLIE.....	28
5.1 Le pilotage et l'animation du PLIE.....	28

5.1.1 <i>La gestion et l'animation de l'équipe des référents</i>	29
5.1.2 Appui au parcours, entretiens trimestriels.....	30
5.1.3 Valorisation du travail d'accompagnement à la levée des freins périphériques à l'emploi et/ou la formation-action.....	31
5.2 Le développement de la relation avec les entreprises, appui au DAQ.....	33
5.2.1 Objectifs et articulation (DAQ / PLIE).....	33
5.2.2 Méthodologie appliquée.....	33
5.2.3 Processus de mise en relation.....	34
5.2.4 Bilan chiffré des actions entreprises.....	34
5.2.5 Données de coordination PLIE / DAQ.....	34
5.3 Les relations partenariales.....	35
5.3.1 France Travail.....	35
5.3.2 Conseil Départemental.....	36
5.3.3 Région Bourgogne Franche-Comté.....	36
5.4 Développement des relations partenariales avec les structures de l'IAE	38
5.5 Les manifestations du territoire.....	40
6 CONCLUSION	41

1 INTRODUCTION

La Loi pour le Plein Emploi a été appliquée de façon effective le 1^{er} janvier 2025. Pensée et conçue comme une refonte profonde des politiques publiques de l'emploi, elle comprend notamment le renouvellement des modalités de gouvernance et de prise en charge des publics. À présent, toute personne en recherche d'emploi doit obligatoirement être inscrite à France Travail et se voit proposer un accompagnement spécifique en fonction d'un diagnostic de situation établi à l'entrée. L'application de cette nouvelle modalité d'intervention a mécaniquement augmenté le volume de personnes à prendre en charge par les équipes de France Travail et du Conseil Départemental en début d'année 2025. Cette importante augmentation du volume d'activité a généré un phénomène d'engorgement ralentissant les orientations sur le dispositif du PLIE .

Cela explique en grande partie la baisse d'activité observée sur le PLIE en 2025. A cela, il faut ajouter l'accueil de 3 référents de parcours au 1^{er} trimestre, qu'il a fallu intégrer dans l'équipe et accompagner dans la prise en charge des portefeuilles. Une référente de parcours a été embauchée pour remplacer un départ en retraite et deux autres ont été recrutés pour remplacer des référents en absence de longue durée (arrêt maladie et congé maternité).

Ce sont donc 1020 personnes qui ont été accompagnées par le PLIE en 2025, soit 11 % de moins qu'en 2024.

Sans surprise, au regard des éléments évoqués plus haut, ce sont les prescriptions qui accusent la plus forte baisse avec 23 % de prescriptions en moins par rapport à 2024 (566 en 2025 contre 734). Arrivent ensuite les entrées qui sont en baisse de 13 % (408 contre 467) et enfin les étapes de parcours en baisse de 7 % (935 contre 1007).

Concernant les problématiques rencontrées par les participants du PLIE, la question de la santé mentale est encore prégnante c'est pourquoi le PLIE a reconduit l'action « Travail et Santé : les clés pour réussir », décrite plus bas et déjà expérimentée en 2024.

Ce bilan présente l'activité du dispositif du PLIE du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

2 PRÉSENTATION DU PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire. Il s'inscrit dans une démarche constante d'innovation visant à réinterroger les pratiques d'accompagnement des publics pour les rendre plus efficaces et efficaces.

Son action contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE+.

Le PLIE est porté par CREATIV' depuis 2008 et intervient sur le périmètre de Dijon Métropole.

2.1 Les orientations du PLIE

Les orientations du PLIE sont définies dans le cadre de son Protocole d'accord 2022-2026.

Ainsi, les objectifs stratégiques suivants lui sont assignés :

- Favoriser une meilleure inscription du PLIE dans les politiques métropolitaines et communales
- Optimiser les capacités d'accompagnement du PLIE au bénéfice du plus grand nombre
- Faire bénéficier de l'offre de services du PLIE à un plus grand nombre d'administrés pour l'ensemble des communes de Dijon Métropole
- Développer une intervention plus souple et dynamique, mieux articulée avec l'offre de droit commun
- Favoriser l'accès à la qualification et le développement des compétences des participants du PLIE
- Impliquer les entreprises dans les parcours PLIE
- Favoriser les initiatives innovantes au bénéfice des publics et des professionnels du PLIE
- Accompagner l'harmonisation et l'évolution des pratiques professionnelles d'accompagnement

Ils se déclinent par les mesures suivantes :

- L'entrée systématique des personnes orientées vers le PLIE pour une meilleure reconnaissance du travail de prescription.
- Une fonction de diagnostic des publics fragiles en vue d'accompagner leur orientation vers la prise en charge la mieux adaptée.
- L'optimisation des capacités d'accompagnement proposées par le PLIE dans un contexte d'accroissement du chômage de longue durée.
- Un travail de proximité aux côtés des communes et de leurs services pour renforcer l'ancrage du PLIE dans les quartiers prioritaires (+ quartier de veille).
- Un travail partenarial renouvelé avec les prescripteurs et les travailleurs sociaux pour faire face à la complexité des situations personnelles.

- Une démarche d'« aller-vers » en direction des personnes orientées, qui ne viennent pas au premier rendez-vous et le développement de formes plus souples d'accompagnement.
- Une démarche proactive en direction des entreprises pour favoriser leur implication dans les parcours.

2.2 Son organisation

Le dispositif PLIE se compose :

- **D'une équipe d'animation** (dénommée SA, Structure d'Animation), avec 4 collaborateurs salariés de Creativ', pour réaliser le travail de pilotage, de gestion, d'animation et de développement du dispositif PLIE, avec l'appui du pôle ressources de CREATIV'.

La structure d'animation exerce un suivi administratif, quantitatif et qualitatif de l'activité globale du dispositif. Elle anime et développe le réseau de partenaires afin de centraliser les ressources mises à disposition des référents de parcours. Enfin, elle propose un plan d'actions aux instances décisionnaires du PLIE et le met en œuvre.

- **D'une équipe de 11 référents de parcours** portés par 7 structures publiques et privées (CESAM, Chambre de Métiers et de L'Artisanat, IRFA, Mission locale, Villes de Quétigny, Longvic). Une référente est salariée de CREATIV'.

Les référents ont pour mission l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés socio-professionnelles dans leur retour à l'emploi.

En 2025, leur objectif était de 70 participants en file active.

2.3 Sa gouvernance

A l'occasion de la mise en œuvre du nouveau protocole, les instances de pilotage du PLIE ont été renouvelées de la manière suivante :

- Un comité stratégique. 1 réunion en 2025. À dimension politique, il est constitué des maires des communes, des présidents de la Région, du Département et de la Métropole, des représentants de l'État et de France Travail. Il vise à partager les orientations du dispositif avec les élus locaux et les institutionnels et s'assurer qu'elles répondent aux politiques publiques locales en terme d'emploi et d'insertion.
- Un comité de pilotage opérationnel. 4 réunions en 2025. Les membres sont : les techniciens de Dijon Métropole, du Département, de la Région, de la DEETS, de la Préfecture, France Travail et la Mission locale. C'est l'organe de décision du PLIE, il se réunit a minima une fois par semestre, et peut être consulté par voie écrite. Il assure le pilotage stratégique du PLIE.
- Un conseil des partenaires. 4 réunions en 2025. Il est constitué des employeurs de référents de parcours et des communes pleinement associées au PLIE (mise à disposition d'un agent ou accueil de référents). Il vise à animer le réseau des

employeurs, à partager des informations, à travailler conjointement à l'amélioration des conditions de travail des référents et à l'amélioration des parcours des participants.

2.4 Sa programmation

En 2025, le PLIE a bénéficié de la programmation du FSE+. Les contre-parties au FSE+ sont mobilisées grâce au soutien des collectivités territoriales :

- Dijon Métropole
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Communes (Dijon, Quétigny, Longvic et Chenôve)

En 2025, la programmation prévisionnelle du PLIE s'élève à 883 689,04 euros dont 309 904,94 euros de FSE+.

L'activité du PLIE est mise en œuvre dans le cadre d'une programmation structurée autour des différentes actions dont elle assure le financement :

- L'animation du PLIE,
- Le développement des clauses d'insertion et l'accompagnement des participants,
- L'accompagnement des participants,
- Des actions à destination des participants du PLIE pour dynamiser leur parcours (en complément du droit commun),
- Des actions relatives à la formation des référents.

2.5 Les publics du PLIE

Pour intégrer le dispositif du PLIE, les personnes orientées doivent habiter l'une des 23 communes de Dijon Métropole et présenter des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, disposer d'une autorisation de travailler et souhaiter s'inscrire dans un parcours intégré d'accès à l'emploi.

L'éligibilité au dispositif repose sur deux séries de critères conformément au ciblage défini dans le cadre du Programme National FSE+ 2021-2027.

La prise en compte de ces critères doit naturellement être compatible avec la mise en place d'un parcours vers l'emploi, conformément à l'instruction DGEFP du 8 juin 2009.

Les publics cibles du PLIE sont les suivants :

- **Les personnes en recherche d'emploi qu'elles soient ou non inscrites auprès du service public de l'emploi**, y compris les personnes en activité réduite subie, présentant notamment une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :
 - Femmes, jeunes, seniors
 - Les personnes handicapées ou souffrant d'une affection de longue durée
 - Les personnes demandeurs d'emploi de longue durée

- Les personnes dites « invisibles » (personnes très éloignées de l'emploi, « hors radars » des institutions publiques, du fait de différents facteurs (illettrisme, isolement social, handicap reconnu ou non, sans domicile fixe, personnes avec des pratiques addictives, économie informelle, rejet des institutions...),
 - Les personnes inactives,
 - Les personnes bénéficiaires du RSA ou des minima sociaux
 - Les habitants des quartiers prioritaires
 - Les ressortissants de pays tiers,
 - Les personnes placées sous-main de justice,
- **Les salariés en insertion des structures par l'Activité Économique**

2.6 Les critères de sorties positives du PLIE

Les critères de sorties positives sont les suivants :

- Emploi en CDI mi-temps minimum au terme de 6 mois de présence en entreprise,
- Intérim régulier cumulant au moins 6 mois dans les 12 mois,
- CDD unique ou successifs au terme de 6 mois dans les 12 mois à temps plein ou partiel
- Formation qualifiante,
- Création ou reprise d'activité, suivi de 6 mois post création.
- Contrats aidés de plus de 6 mois hors chantiers d'insertion (sauf pour les seniors de 55 ans et plus)

2.7 Plan d'action 2025

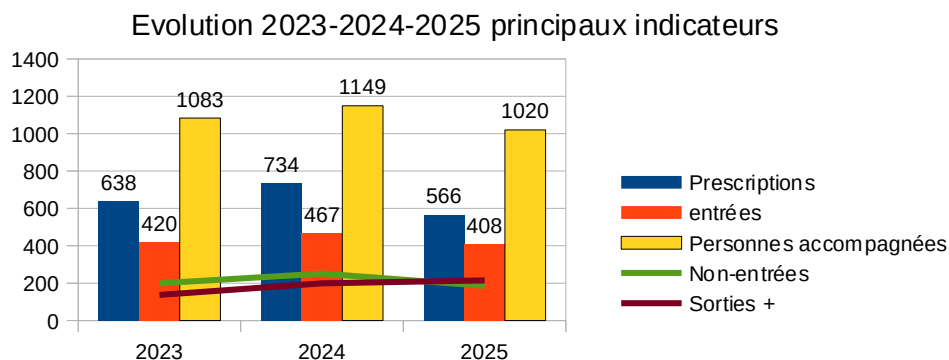
Les axes de travail en 2025 ont été les suivants :

- L'animation de séances d'analyse des pratiques professionnelles
- L'organisation d'une action d'accompagnement collectif pour soutenir la réhabilitation de la santé mentale par le travail à destination des participants du PLIE;
- La gestion du dispositif autour des exigences liées à la mobilisation du FSE+, avec un enjeu majeur autour du travail sur les entrées.

3 L'ACTIVITÉ

Avant d'observer les résultats dans le détail, il est proposé une mise en perspective des principaux indicateurs en comparant les données principales avec 2023 et 2024.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des prescriptions, des entrées, des personnes accompagnées, des non-entrées et des sorties positives pour les années 2023, 2024 et 2025.



La structuration globale de l'activité est semblable depuis 2023. On note d'une manière générale une baisse de l'ensemble des indicateurs pour l'année 2025 excepté pour les sorties positives.

	Evolution des entrées et des non-entrées		
	2023	2024	2025
Entrées	420	467	408
Non-entrées	199	251	185
Taux d'entrée	68 %	65 %	69 %

(taux d'entrée : part des entrées sur le nombre d'entrées et de non-entrées)

Les non-entrées sont en baisse en 2025, le taux d'entrée est donc meilleur.

Le tableau ci-dessus présente le nombre d'entrées et de non-entrées réalisées en 2023, 2024, 2025 ainsi que le taux d'entrée de chaque année. Le taux d'entrée 2024 a baissé par rapport à 2023. Il s'explique notamment par une augmentation plus importante du nombre de non-entrées principalement liée aux délais d'intégration rallongés par le redimensionnement de l'équipe opéré en 2023 et au surcroît d'activité en 2024. En revanche, la baisse des prescriptions permet de raccourcir les délais d'entrées, les publics sont plus rapidement captés, les non-entrées sont réduites. C'est ce qu'on observe en 2025.

Le motif de non-entrée concernant « l'absence aux rendez-vous » reste le motif principal de non-entrée malgré son recul (-38 % par rapport à 2024). Par ailleurs, il est intéressant de constater que la plus forte baisse observée dans les motifs de non-entrée concerne le « Refus d'accompagnement » (-54 % par rapport à N-1).

Répartition du nombre de non-entrées par motifs

MOTIFS	2025	2024	Evol N-1
Absent aux rdv	58	93	-38 %
Annulation prescripteurs	3	3	
Accompagnement plus adapté	13	10	
Comportement inadapté	1	2	
Déjà en accompagnement	6	9	
Déménagement	2	4	
Déjà en emploi ou formation	43	59	- 27 %
FLE	10	9	
Indisponible	14	14	
Refus d'accompagnement	11	24	- 54 %
Santé	17	17	
Pbl administratif	7	7	
Total	185	251	-26 %

3.1 Les prescriptions

3.1.1 Structures prescriptrices

En 2025, le PLIE a enregistré 566 prescriptions, soit -23% par rapport à 2024. Cette baisse concerne notamment les orientations du Conseil Départemental qui ont baissé de 29%.

La majorité des prescriptions (65%) sont issues de France Travail. 63% d'entre elles sont issues des « prescriptions directes », leur nombre a plus que doublé.

Viennent ensuite les prescriptions du Conseil Départemental (12%), c'est 29% de moins qu'en 2024. A noter que la baisse concerne spécifiquement les prescriptions issues de l'ASF de Talant Chenôve.

STRUCTURE PRESCRIPTRICE	Nombre de prescriptions	Pourcentage
FRANCE TRAVAIL	370	65 %
dont RDV PLIE	112	30 %
dont « en direct »	234	63 %
dont Info coll	24	6 %
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	68	12 %
dont ASF Dijon	34	50 %
dont ASF Hors Dijon	34	50 %
OPÉRATEURS (EI ; ETTI ; opérateurs)	29	5 %
MILO	16	3 %
Services sociaux et emploi villes	52	10 %
Dont Service Social Métropolitain	15	29 %
dont Longvic	9	17 %
dont Quetigny	1	2 %
Dont Dijon	17	33 %
Dont Chenôve	10	19 %
AUTRES (Cap emploi, SPIP, centre social etc.)	31	5 %
TOTAL	566	100 %

* Pourcentage des prescriptions via les RDV PLIE par rapport à l'ensemble des prescriptions issues de France Travail (ex : 30% des prescriptions de France Travail sont issues des RDV PLIE)

3.1.2 Lieu d'habitation des personnes orientées

En 2025, 65% des prescriptions concernent des personnes qui habitent à Dijon (comme en 2024). 16 % de ces Dijonnais habitent les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) c'est à dire les Grésilles ou Fontaine d'Ouche .

23% des personnes orientées habitent dans des zones QPV, toutes communes confondues (contre 19% en 2024).

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	365	64 %
dont QPV	58	16 %
CHENOVE	74	13 %
dont Le Mail	42	58 %
LONGVIC	41	7 %
dont Le Bief du Moulin	17	41 %
QUETIGNY	25	4 %
dont Centre	4	16 %
TALANT	20	4 %
dont Le Belvédère	11	55
AUTRES	41	8 %
SOUS TOTAL QPV	132	23 %
TOTAL	566	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 14% des personnes orientées habitant Dijon sont issues d'un QPV)

Evolution des prescriptions par rapport à 2023 et 2024

Prescriptions	2025	Evol N-1	Evol N-2
FT	370	-20 %	+9 %
CD21	68	-29 %	-43 %
Autres	128	-28 %	-29 %
Total	566	-23 %	-11 %

A noter qu'on observe une baisse sensible des prescriptions issues du Conseil Départemental. Sur deux ans, elle ont chuté de 43 % (passant de 119 en 2023 à 68 en 2025).

Les prescriptions issues de France Travail ont baissé de 20 % par rapport à N-1.

3.2 Les entrées

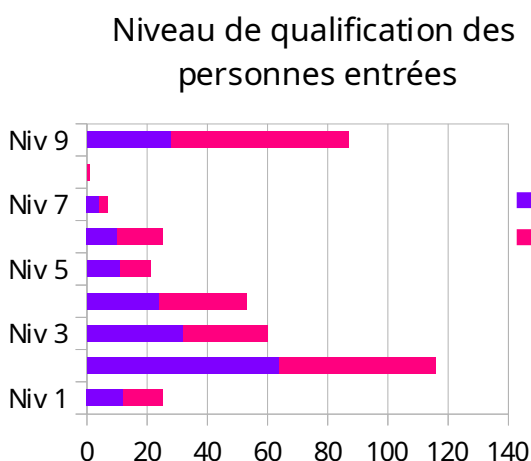
En 2025, 408 nouveaux participants sont entrés dans le PLIE, soit -13% par rapport à l'année précédente.

3.2.1 Répartition par sexe & âge

AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	3	127	29	31	190
FEMMES	1	140	48	29	218
TOTAL	4	267	77	60	408

- 53% de femmes (59% en 2024).
- 65% de personnes entre 26 ans et 44 ans (contre 60 % en 2024).
- 34% de personnes de plus de 45 ans (contre 39 % en 2024).
- 1% de jeunes de - 26 ans (comme en 2024).

3.2.2 Niveau de qualification



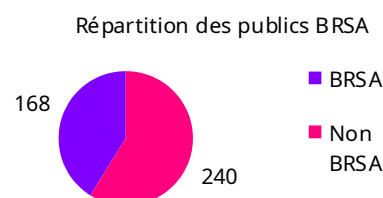
Classification :

- Niv 1 Aucun diplôme_savoirs de base
- Niv 2 Aucun diplôme_capacité à effectuer des activités simples
- Niv 3 Aucun diplôme ou CAP/BEP
- Niv 4 BAC
- Niv 5 BAC+2, DEUG, BTS, DUT, DEUST
- Niv 6 Bac+3 ou +4 licence/licence pro/ maîtrise, master 1
- Niv 7 Bac+5 master
- Niv 9 diplôme étranger sans équivalent

70% des personnes entrées sur le PLIE en 2025 ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 30% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9).

3.2.3 Bénéficiaires du RSA

- 41% des publics entrés sur le PLIE sont bénéficiaires du RSA, contre 43% en 2024. Cela représente une baisse de 16%.



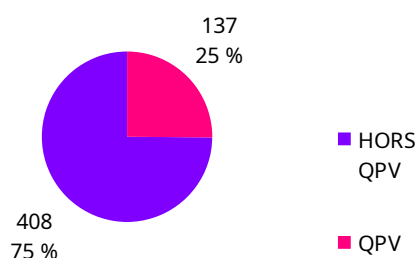
3.2.4 Lieu d'habitation des personnes entrées

Les participants entrés sur le PLIE en 2025 sont majoritairement issus de Dijon, ils représentent 62% (contre 67% en 2024).

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	252	62 %
Dont Grésilles	21	8%
Dont Fontaine d'Ouche	35	14 %
CHENOVE	65	16 %
dont Le Mail	46	71 %
LONGVIC	33	8 %
dont Le Bief du Moulin	17	52 %
QUETIGNY	14	3 %
dont Centre	4	29 %
TALANT	18	4 %
dont Le Belvédère	14	78 %
AUTRES	26	7 %
SOUS TOTAL QPV	137	34 %
TOTAL	408	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 8% des personnes entrées habitant Dijon résident aux Grésilles)

Répartition par zone QPV



- En 2025, 34% des personnes entrées dans le PLIE habitent les Quartiers Politique de la Ville (contre 26% en 2024). Ils représentent 13 % de plus qu'en 2024.
- Parmi les 137 habitants des QPV, 15% habitent aux Grésilles et 26% à Fontaine d'Ouche, 36% habitent Le Mail, 12% habitent le Bief du Moulin et 10% habitent le quartier du Belvédère.

Evolution des entrées par prescripteurs par rapport à 2023 et 2024

Entrées	2025	Evol N-1	Evol N-2
France Travail	268	- 13 %	+ 13 %
CD21	42	- 46 %	- 43 %
Autres	98	+ 19 %	- 10 %
Total	408	- 13 %	- 3 %

3.3 Les personnes accompagnées par le PLIE

Le PLIE, en 2025, a accompagné 1020 participants, c'est 11% de moins qu'en 2024.

3.3.1 Répartition par sexe & âge

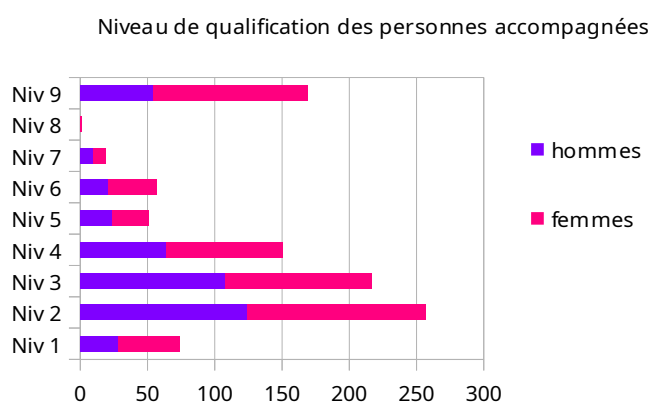
AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	2	272	84	83	441
FEMMES	1	340	132	106	579
TOTAL	3	612	216	189	1020

- 60% des participants ont entre 26 ans et 44 ans (57 % en 2024).
- 40 % des participants ont plus de 45 ans (comme en 2024).

Chiffres clés concernant les femmes accompagnées par le PLIE

- 57% des participants accompagnés en 2025
- 70 % des femmes ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau 3 ou un diplôme reconnu à l'étranger.
- 42% des femmes sont bénéficiaires du RSA

3.3.2 Niveau de qualification



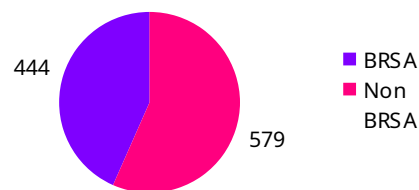
* Le niveau 9 désigne les personnes ayant une qualification étrangère non reconnue en France, et le niveau 10 désigne les personnes illettrées ou analphabètes.

- 70% des personnes accompagnées par le PLIE ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 24% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9)

3.3.3 Bénéficiaires du RSA

- 44 % des publics accompagnés sont bénéficiaires RSA, c'est 2 points de moins qu'en 2024.

Répartition des publics BRSA



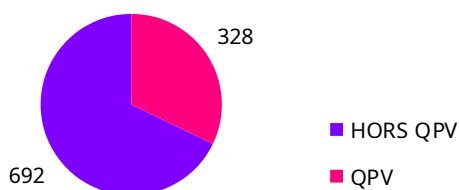
3.3.4 Lieu d'habitation

Les participants accompagnés en 2025 par le PLIE sont majoritairement dijonnais, comme en 2024.

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	629	62 %
dont Grésilles	53	8 %
dont Fontaine d'ouche	97	15 %
CHENOVE	122	12 %
dont Le Mail	88	72 %
LONGVIC	80	8 %
dont Le Bief du Moulin	33	41 %
QUETIGNY	57	6 %
dont Centre	9	16 %
TALANT	59	6 %
dont Le Belvédère	48	81 %
AUTRES	73	7 %
SOUS TOTAL QPV	328	32 %
TOTAL	1020	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 8% des participants habitants Dijon résident aux Grésilles)

Répartition des publics PQV



- En 2025, 32% des personnes accompagnées par le PLIE habitent les Quartiers Politique de la Ville (pour 30% en 2024).
- Parmi les 328 habitants des QPV, 45% habitent un QPV de Dijon (soit 30% à Fontaine d'Ouche et 16% aux Grésilles), 27% habitent Le Mail, 10% habitent le Bief du Moulin et 15% habitent le quartier du Belvédère.

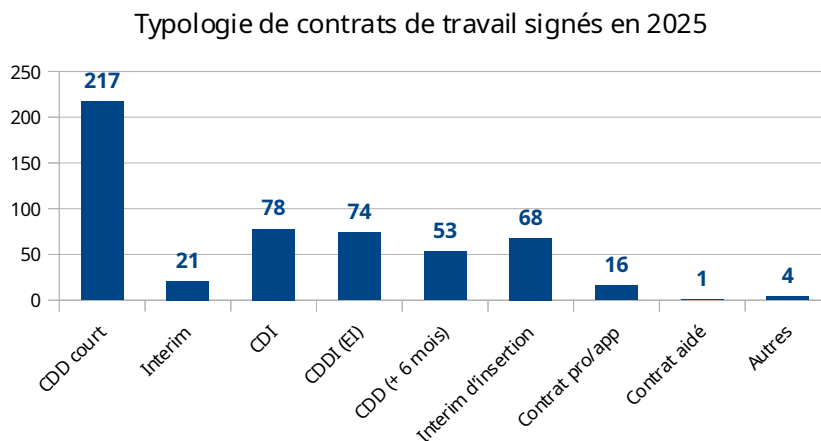
3.3.5 Les parcours

Les étapes de parcours en 2025:

EMPLOI		
CDD 6mois et +	160	539
CDD Court	53	
CDDI (EI)	74	
CDI	78	
Chèque emploi service universel (CESU)	4	
Contrat d'apprentissage et de professionnalisation	16	
Contrat Unique d'Insertion - CAE	1	
Création ou reprise activité	7	
Cumul contrats interim - CDD court	57	
INTERIM D'INSERTION	21	
Mission intérim	68	
FORMATIONS NON QUALIFIANTES		
DAQ 2.0/ DAQ spécifique ou à coloration	62	125
Formation non qualifiante – ADAPT	1	
Formation non qualifiante – ADMINISTRATIF/TERTIAIRE,INF. BUR.	5	
Formation non qualifiante - BTP, logistique	3	
Formation non qualifiante - LINGUISTIQUE	46	
Formation non qualifiante - SAP	1	
Formation non qualifiante – Autre HOTELLERIE RESTAURATION	2	
POEC (s) – AFPR - POEI	5	
FORMATIONS QUALIFIANTES		
DAEU	1	54
Formation qualifiante – BUREAUTIQUE, ADM, INFORMATIQUE	15	
Formation qualifiante Autre	14	
Formation qualifiante BATIMENT-TP	6	
Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION COMMERCE	5	
Formation qualifiante ENTRETIEN, ESPACES VERTS	2	
Formation qualifiante SERVICE A LA PERSONNE/SANTE ET SOINS, SPORT, SECURITE	7	
Formation qualifiante TRANSPORT-LOGISTIQUE	4	
ACTIONS DE REMOBILISATION/POSITIONNEMENT/PRÉPARATION /ACI		
Action femmes - Start again	5	194
Action PLIE cadres et entreprises Cap vers de nouveaux horizons	1	
Action PLIE Collectif participants	9	
Ateliers PLIE	25	
Action PLIE Travail Les clés pour Réussir	5	
AI ANS	4	
AI Flexiservices	1	
Aide à la Création et Reprise d'Activité	19	
Chantier EDM	10	
Chantier Le Champ des sourires	2	
Chantier DEFIS21	9	
Chantier – CESAM AUTONOMIES	2	
Chantier d'insertion - KÉR ; RESTO DU COEUR	4	
Chantier insertion SDAT	7	
Chantier Sentiers-Pré vert	7	
Plateforme Via	26	
Actions Cité de l'emploi	15	
INCLU' PRO FORMATION	6	
Prestations France Travail	16	
Prepa compétences Afpa	1	
PMSMP	20	
TOTAL	912	

- 912 étapes de parcours ont été mobilisées par les référents du PLIE .
- 59% des étapes sont des étapes vers l'emploi ou la formation qualifiante. Comparativement à 2024, les étapes emploi ont baissé de 8 points alors que les actions de remobilisation ont augmenté de 7 points.
- Focus IAE : 141 contrats de travail vers l'IAE (ACI, EI et ETTI) (contre 136 en 2024) dont
 - 52% en entreprises d'insertion (EI)
 - 15% en entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
 - 33% en Chantier d'insertion (ACI)

Types de contrats de travail :



- 532 contrats signés (contrats hors ACI)
 - 55% vers l'intérim et les CDD
 - 15% vers un CDI
 - 27% vers l'IAE (EI ETTI)

3.4 Les sorties

En 2025, 572 personnes sont sorties du dispositif, tous motifs confondus.

215 participants sont sortis « en sortie positive », ce qui représente **un taux de sorties positives** (hors déménagement, retraite, décès, maternité, santé) de **45%**, c'est 2 points de plus qu'en 2024.

3.4.1 Répartition par âge et par sexe des personnes en sortie positive

AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES		67	24	14	105
FEMMES		62	32	16	110
TOTAL	0	129	56	30	215

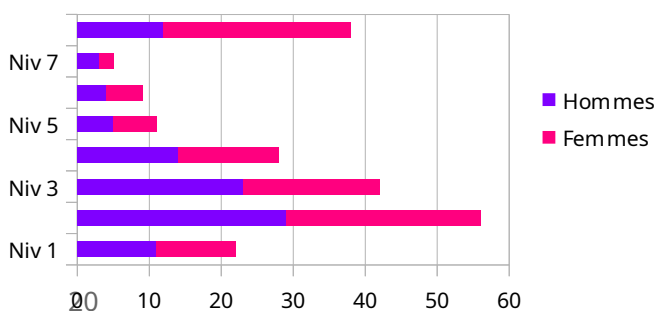
- 60% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante ont entre 26 ans et 44 ans (contre 61% en 2024).
- 40% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante ont plus de 45 ans (contre 38 % en 2024).

Chiffres clés concernant les femmes en sortie positive du PLIE

- 52% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante sont des femmes
- 75% des femmes ont un niveau de formation inférieur au niveau 3
- 37% des femmes sont bénéficiaires du RSA

3.4.2 Niveau de qualification en sortie positive

Niveau de qualification des personnes en sortie positive

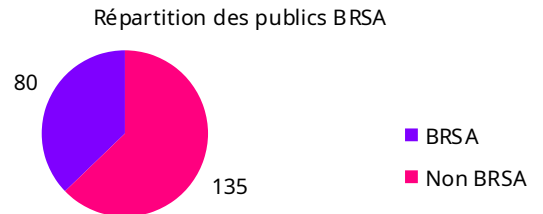


- 74% des personnes en sortie positive sur le PLIE en 2025 ont une certification équivalente ou inférieure

au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 18% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9).

3.4.3 Bénéficiaires du RSA en sortie positive

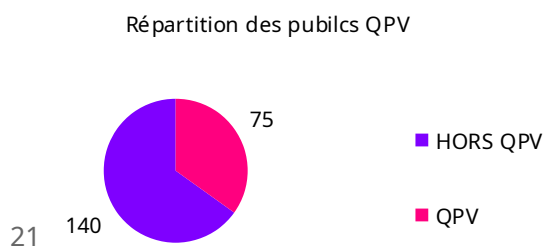
- 37% des personnes sorties en emploi ou formation qualifiante sont bénéficiaires du RSA (contre 40 % en 2024).



3.4.4 Lieu d'habitation des participants en sortie positive

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	136	63 %
dont Grésilles	18	13 %
dont Fontaine d'ouche	19	14 %
CHENOVE	28	13 %
dont Le Mail	21	75 %
LONGVIC	13	6 %
dont Le Bief du Moulin	6	46 %
QUETIGNY	14	6 %
dont centre	1	7 %
TALANT	11	5 %
dont Le Belvédère	10	90 %
AUTRES	13	6 %
SOUS TOTAL QPV	75	35 %
TOTAL	215	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 13% des participants en sortie positive habitants Dijon résident aux Grésilles)



- En 2024, 35 % des personnes en sortie positive habitent les Quartiers Politique de la Ville (pour 34 % en 2024).

- Parmi les 75 habitants des QPV, 24% habitent aux Grésilles et 25% à la Fontaine d'Ouche, 28% habitent Le Mail, 10 habitent le Belvédère et 6 habitent le Bief du Moulin.

3.4.5 Types de sorties positives

MOTIFS DE SORTIES POSITIVES	Nombre de participants	Pourcentage
Emploi	195	91 %
Dont CDI	38	30 %*
Dont CDD de + de 6 m	28	14 %
Dont contrats courts	65	33 %
Dont contrats aidés et d'insertion	56	29 %
Autres contrat de prof.	8	4 %
Création ou reprise d'entreprise	7	3 %
Formation qualifiante	13	6 %
TOTAL	215	100 %

* Pourcentage des sorties par type de contrat par rapport à la catégorie de sortie (ex : 30% des sorties emploi sont des sorties en CDI)

3.4.6 Les caractéristiques des autres sorties du PLIE

MOTIFS DE SORTIES AUTRES	Nombre de participants	Pourcentage
Non respect du contrat d'engagement	86	24 %
Santé	58	16 %
Suivi de plus de 30 mois	73	20 %
Autre accompagnement plus adapté	45	13 %
Indisponible pour recherche d'emploi	19	5 %
Déménagement	8	2 %
A sa demande	32	9 %
Maternité	18	5 %
Situation administrative incompatible avec l'emploi	9	3 %
Retraite	8	2 %
Décès	1	1 %
TOTAL	357	100 %

Les sorties autres pour « Suivi de plus de 30 mois » sont les plus nombreuses, juste avant les sorties « non respect du contrat d'engagement ». Viennent ensuite les sorties pour motif de « santé ».

4 ACTIONS A DESTINATION DES PARTICIPANTS

4.1 Autres actions animées ou suivies par le PLIE

4.1.1 Développer le pouvoir d'agir

Entre 2017 et 2022, le PLIE a engagé un travail important autour des compétences douces (ou « soft-skills »). L'objectif était double. D'abord, il s'agissait de proposer aux participants du PLIE des actions de sensibilisation afin qu'ils aient une meilleure compréhension des compétences douces, qu'ils les identifient et qu'ils apprennent à les valoriser ; puis, de sensibiliser les référents de parcours et les former à la mise en œuvre de ce type d'actions.

Ainsi, les référents ont été outillés en techniques d'animation pour travailler, notamment en collectif, la question de l'estime de soi, des croyances limitantes, des aspirations personnelles, de la valorisation de soi, de la confiance, etc.

En 2023, l'enveloppe FSE dédiée au PLIE a été fortement réduite conduisant à l'arrêt de certaines actions dont celles autour des compétences douces.

A la fois convaincus de la nécessité de poursuivre ce type d'actions et forts de l'expérience acquise au cours des dernières années, quelques référents de parcours ont proposé d'organiser et d'animer des ateliers collectifs autour de ce sujet. Spécifiquement, ils ont conçu une série d'ateliers sur 4 jours pouvant être déclinés sur 3 thématiques :

- Estime de soi
- Techniques de recherche d'emploi
- Préparation à l'élaboration du projet professionnel

C'est majoritairement l'atelier « Estime de Soi » qui a été mobilisé.

L'atelier « Estime de soi » a été conçu pour engager les participants vers une meilleure connaissance et valorisation de leurs atouts afin qu'ils retrouvent confiance et qu'ils posent un regard juste et bienveillant sur leur parcours et leur profil.

Pendant 4 jours, en groupe dans un cadre sécurisant et respectueux de chacun, les participants sont invités à expérimenter des activités plus ou moins ludiques, à travers lesquelles ils mobilisent des compétences ou des qualités qui ensuite sont identifiées et valorisées par une approche réflexive.

Les activités proposées permettent de travailler sur les valeurs, les croyances limitantes, les drivers et les émotions. Cela permet de prendre conscience de ce qui est important pour soi, de ce qui bloque et ainsi de pouvoir se mettre en action. Les autres exercices sont proposés pour la cohésion de groupe, l'expression verbale et créative, ainsi que la mise en mouvement.

En 2025, 2 sessions d'ateliers ont été organisées au bénéfice de 15 participants du PLIE dont:

13 femmes, 4 bénéficiaires du RSA, 4 personnes issues d'un quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

4.1.2 Réhabiliter la santé mentale par le travail

Depuis 2020, les freins à l'emploi liés à la santé mentale impactent de plus en plus fréquemment les participants du PLIE. Qu'il s'agisse de pathologies ou de fragilités, les problèmes psychiques et/ou psychologiques contraignent d'une manière générale le pouvoir d'agir des personnes concernées. La prise en charge de ces problématiques au sein d'un parcours d'insertion socio-professionnelle nécessite que l'accompagnant puisse en avoir une bonne compréhension. C'est pourquoi dès 2021, le PLIE a engagé des actions de sensibilisation et de formation auprès des référents de parcours.

En 2023, c'est l'organisme COEDIA qui a accompagné l'équipe du PLIE sur ce sujet. L'objectif était d'outiller les référents de parcours en termes de ressources à mobiliser dans le cadre de leurs accompagnements. Ils ont notamment pu développer leurs connaissances, identifier les différentes pathologies, reconnaître les signaux faibles et adopter leurs postures professionnelles en fonction des situations.

A l'issue de cette action de formation, l'hypothèse a été faite qu'une action collective à destination des participants fragilisés par des problématiques de santé mentale, adossée à l'accompagnement dont ils bénéficient, pourrait constituer un levier supplémentaire à leur insertion socio-professionnelle.

Ainsi, en 2024, le PLIE a confié à COEDIA l'animation d'une action à destination des participants ayant pour objectif de soutenir le développement de leur bien-être psychologique et de renforcer la perception positive du travail. Cette action a été reconduite en 2025.

Composée de 2 entretiens individuels et de 7 ateliers collectifs, l'action a bénéficié à 7 personnes dont : 5 femmes, 2 bénéficiaires du RSA et 1 personne issue d'un QPV.

Les premiers entretiens individuels ont permis à chacun de verbaliser et de préciser les besoins. Les seconds ont eu pour objectif d'accompagner le travail réflexif et le retour à soi après les expériences vécues en groupe, puis de définir le plan d'action à mettre en place à l'issue. En complément, afin de mesurer la progressivité du niveau de bien-être psychologique, les intervenants ont proposé aux participants de répondre à un questionnaire de positionnement en début et fin d'action.

Les ateliers collectifs, conçus autour d'apports théoriques et de mises en situation, ont permis aux participants : de rompre l'isolement, de créer une dynamique (individuelle et collective), de favoriser l'expression, d'identifier leurs forces et leurs compétences, de maîtriser les outils de gestion du stress, d'apprendre à se projeter et de comprendre quelques mécanismes autour des troubles psychiques et psychologiques.

A l'issue de l'action, les évaluations et le traitement des questionnaires de positionnement ont fait état des impacts très positifs de l'action. Les participants expriment un mieux être,

une meilleure compréhension des biais cognitifs et une plus grande capacité à prendre en charge les obstacles.

Par ailleurs, une majorité du groupe a souhaité poursuivre leurs échanges après la fin de l'action. Pour se faire, ils ont été accompagnés par un référent de parcours qui a animé 3 rencontres du groupe.

4.1.3 Suivi des participants intégrés au Dispositif en Amont de la Qualification (DAQ 2.0)

Le DAQ 2.0 est un dispositif partenarial structurant du territoire et particulièrement adapté aux profils des participants PLIE pour le travail sur le projet, l'accès à la formation et la connaissance des entreprises.

Il permet d'élaborer et/ou de confirmer son projet professionnel pour ensuite intégrer une formation qualifiante et/ou accéder à l'emploi. Ce travail s'appuie particulièrement sur différents ateliers modulables afin que chaque stagiaire puisse mieux se connaître et donc se valoriser. S'ajoutent également des découvertes métiers, rencontres et visites d'entreprises permettant aux stagiaires de se projeter dans la réalité du secteur/métier visé.....

Porté par le CESAM et cinq autres organismes de formation, son organisation s'articule en étapes : après un séminaire d'accueil, un diagnostic est réalisé en amont de l'élaboration du projet allant jusqu'à sa confirmation pour enfin, mettre en œuvre son parcours de formation/certification en s'appuyant également sur un rapprochement avec les entreprises.

Parallèlement au dispositif principal du DAQ 2.0, des DAQ dits « à coloration » c'est-à-dire spécifiques à un secteur d'activité comme les métiers verts ou encore la relation client et le commerce ont été organisés permettant un travail de projet plus adapté et en profondeur pour certains participants.

En plus d'un suivi régulier des prescriptions et un retour aux référents sur la présence et/ou l'absence de leur(s) participant(s) orientés sur les séminaires d'accueil, la chargée de projet particulièrement en charge du suivi de l'action, a assisté à un comité de pilotage et un comité de suivi.

62 participants PLIE ont intégré le DAQ 2.0 ou une de ses déclinaisons « à coloration » confortant ainsi le dispositif PLIE comme premier orienteur hors France Travail, Mission Locale et Cap Emploi.

On note également, qu'en amont de l'entrée sur le DAQ 2.0, la mise en place de « J'amorce mon projet », temps de remobilisation et de remise en action qui s'appuie sur un projet a favorisé certaines entrées sur le dispositif pour des participants plie particulièrement éloignés de l'insertion.

Les ateliers à la carte (numériques, image de soi, bien-être, mobilité....) proposés par le DAQ 2.0 répondent en effet à des besoins bien identifiés pour les participants PLIE notamment pour lever certains freins à l'accès à l'emploi mais aussi pour renforcer leurs

atouts et compétences douces . Ce travail doublé d'un lien renforcé à l'entreprise par des visites, des ateliers avec présence de professionnels ou encore des informations collectives métiers ... a ainsi permis l'accès à l'emploi (hors IAE) ou à la formation de 23 participants PLIE, dans les trois mois suivants leur passage sur le dispositif.

L'année 2025 a marqué la fin du DAQ 2.0 qui doit être remplacé par le DAQ 26-30.

5 ANIMATION ET PILOTAGE DU PLIE

La structure d'animation du PLIE est composée d'une coordinatrice, de deux chargé.e.s de projet et d'une assistante de direction.

Elle a pour rôle l'animation et le pilotage d'une équipe de 11 référents portés, pour 10 d'entre-eux, par des structures tierces.

Dans un contexte de fragilité croissante des publics accompagnés, de complexification du travail d'accompagnement avec le maintien d'une ambition forte d'accès à l'emploi, le renforcement du collectif de travail était cette année encore un objectif majeur pour le PLIE.

Celui-ci doit permettre de réduire l'isolement des référents, de développer du travail collaboratif et des réflexions collectives pour mieux partager et appréhender les enjeux individuels et structurels du PLIE.

Pour cela, l'animation des référents s'est déclinée comme suit :

- L'organisation de réunions d'équipe collectives mensuelles (GTA- Groupes Techniques d'Animation), réunissant l'ensemble des référents et l'équipe d'animation,
- La mise en place d'entretiens individuels référent/chargé de projet pour appuyer les référents dans la dynamisation des parcours
- La poursuite d'un travail collaboratif avec les référents

5.1 Le pilotage et l'animation du PLIE

- La Coordinatrice est responsable du fonctionnement du PLIE et de la mise en œuvre des orientations définies par le Protocole 2022-2026. Pour cela, elle assure l'animation et le pilotage du dispositif. Elle anime les différentes instances de pilotage et d'animation du PLIE (comités de pilotage opérationnels, réunions mensuelles des référents, réunions d'équipe d'animation). Elle représente le PLIE dans les différentes instances du territoire et fait le lien régulier avec les partenaires, notamment les prescripteurs (France Travail et le Département), ainsi que le suivi de la programmation du PLIE en lien avec le responsable du pôle ressources et financier de Créativ'.
- L'assistante de direction, fait le lien entre les référents et les prescripteurs, elle saisit l'ensemble des prescriptions et gère les pré-affectations. Elle a en charge de préparer tous les dossiers d'entrées et de sorties pour les commissions bi-mensuelles (Cellules de Suivi Entrées Sorties) animées par les chargé.e.s de projet.
- Une chargée de projet a une mission d'appui à la gestion des parcours et organise des entretiens individuels avec les référents afin de leur apporter du soutien pour favoriser la dynamisation, le maillage et la sécurisation des parcours. Elle participe à l'identification et à l'analyse des besoins des participants, en vue d'ajuster les

réponses à ces besoins : évolution de la programmation annuelle, initiation de nouveaux partenariats...

Les chargés de projets doivent gérer au quotidien les demandes des référents (saisie UP Viesion, difficultés liées au logiciel de suivi, mise en place de sms,...). Ils animent les commissions d'entrées et de sorties 2 fois par mois (CSES) et en font le compte-rendu.

- Une autre chargée de projet a pour rôle de centraliser des informations qu'elle transmet ensuite à l'ensemble des référents afin de faciliter leur démarche et la recherche d'information faite jusqu'alors individuellement.

Elle centralise les offres d'emploi, les programmes de formation des différents organismes de formation, informe des différents événements organisés sur le territoire et permet davantage d'anticipation et un gain de temps pour les référents.

Elle participe activement à la préparation des divers événements du territoire sur lesquels elle représente le PLIE qui y est convié en tant que partenaire de l'emploi. Elle a en charge le partenariat local et participe notamment aux Équipes Pluridisciplinaires du Département de Côte d'Or.

L'ensemble de l'équipe d'animation veille au respect des obligations liées au financement du Fonds Social Européen, participe activement au bilan et à l'organisation des réponses lors des contrôles de service fait (CSF) du FSE.

5.1.1 La gestion et l'animation de l'équipe des référents

Les GTA

Les Groupes Techniques d'Animation (GTA) sont organisés mensuellement afin notamment de maintenir le lien entre tous, sachant que les référents sont dispersés sur l'ensemble du territoire (2 à Chenôve, 1 à Longvic, 1 à Quetigny, 2 aux Grésilles, 2 à Fontaine d'Ouche, 1 au centre ville, 1 au centre social le Tempo, 1 à la CMA rue Daubenton). Durant ces GTA, des informations sont transmises aux référents, des temps de réflexion collectifs sont organisés, ainsi que l'intervention de partenaires pour présenter des dispositifs ou des actions.

En 2025, la SA a organisé 11 GTA. Dans ce cadre, les partenaires suivants ont été invités (pour certains d'entre eux nous avons été conviés dans leurs locaux) :

- MDPH
- Challenge Emploi
- Service Petite Enfance Dijon Métropole
- ANEFA
- Coallia
- Ocapiat

- La plateforme Mobilité
- CPAM
- Transitions Pro
- FETE
- Club House
- Le CESAM
- Les entreprises : AVS communication, Domaine Audoin.

5.1.2 Appui au parcours, entretiens trimestriels

Cette mission a pour objectif d'aider les référents de parcours du PLIE dans leur accompagnement, notamment pour mieux comprendre les situations, lever les difficultés et adapter les actions proposées aux participants.

Nombre de rencontres avec les collègues (référents de parcours du PLIE)

En 2025, les rendez-vous d'appui au parcours avec les référents ont représenté :

- 33 rendez-vous réalisés
- 81 heures d'accompagnement au total
- Durée moyenne par rendez-vous : 2h27

Au cours de l'année, 13 référents de parcours ont été rencontrés (11 permanents et 2 remplaçants).

La majorité des référents ont bénéficié de 2 à 3 temps d'échange dans l'année (minimum 1 par semestre), favorisant la continuité de l'accompagnement et une analyse approfondie des parcours.

En complément de ces temps, les référents PLIE ont participé à 6 visites d'entreprises, venant enrichir leur connaissance des métiers, des environnements professionnels et des attentes des employeurs.

Méthodologie appliquée

Une organisation structurée a été mise en place afin d'optimiser la qualité des échanges et le suivi des situations.

- En amont des rendez-vous :
 - 1) Envoi d'un tableau de suivi individualisé
 - 2) Identification des situations prioritaires :
 - suivis sans étape
 - situations avec freins identifiés
 - parcours en cours depuis plus de 24 mois
 - personnes en emploi
- Pendant les rendez-vous :
 - 1) Analyse cas par cas
 - 2) Travail collaboratif autour :
 - des difficultés rencontrées
 - des pistes d'accompagnement

- 3) appui à la prise de recul professionnelle
- 4) co-construction de solutions

Les visites d'entreprises auxquelles participent les référents viennent compléter cette méthodologie en apportant :

- une meilleure compréhension des attentes des employeurs
- une connaissance concrète des postes et conditions de travail
- des éléments directement mobilisables dans l'accompagnement des participants

Par ailleurs, une démarche complémentaire est mise en œuvre tout au long de l'année : la prise de contact avec les partenaires identifiés selon les besoins, les difficultés rencontrées ou les demandes des référents.

Ces échanges permettent notamment :

- de proposer des interventions en Groupe de Travail d'Analyse (GTA)
- de renforcer la connaissance des dispositifs existants sur le bassin d'emploi
- de soutenir les référents dans leur accompagnement des participants du PLIE

Les retours issus des visites d'entreprises et des échanges avec les partenaires viennent également enrichir l'analyse, notamment sur :

- l'adéquation entre profils accompagnés et besoins des entreprises
- les prérequis attendus sur certains métiers
- les opportunités concrètes mobilisables pour les participants

Thématiques les plus abordées

Les échanges ont fait ressortir plusieurs problématiques récurrentes :

- l'apprentissage du FLE (Français langue étrangère)
- les difficultés de garde d'enfants
- le vieillissement du public accompagné
- les problématiques de mobilité
- les problématiques de santé
- les situations d'accompagnement complexes nécessitant un appui renforcé

[5.1.3 Valorisation du travail d'accompagnement à la levée des freins périphériques à l'emploi et/ou la formation-action](#)

En septembre 2021, la SA a mis en place un dispositif expérimental de saisie d'étapes d'accompagnement à la levée de freins. Dans le logiciel de suivi des parcours, les référents PLIE saisissent à présent une étape de parcours par frein accompagné, le temps consacré à la levée de ce frein ainsi que les partenaires mobilisés en appui et/ou en relai, le cas échéant.

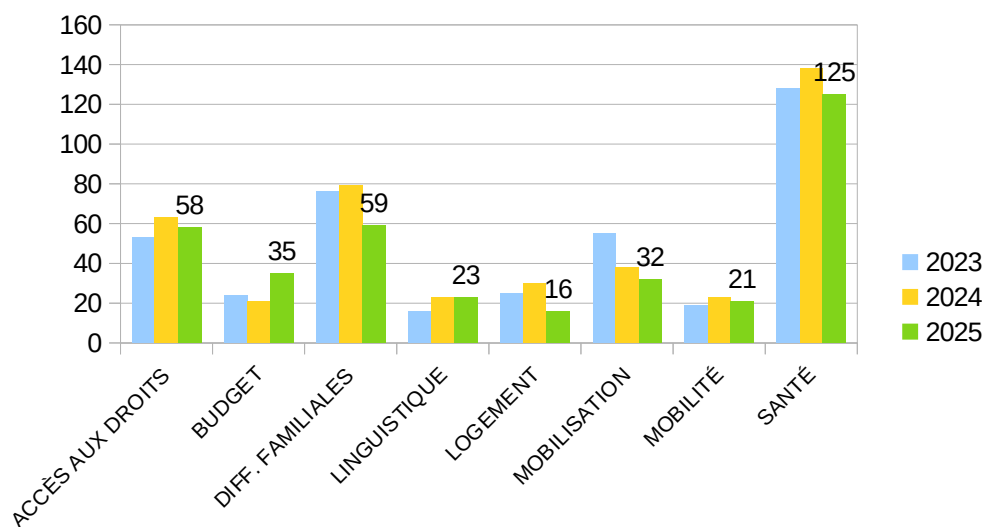
Le dispositif a été généralisé à partir de janvier 2022.

En 2025 ce sont 369 étapes d'accompagnement à la levée des freins qui ont été saisies. Le tableau ci-dessous compile le nombre de participants concernés par typologie de freins, la

part que chacune des typologies représente sur l'ensemble, la part des BRSA, des QPV par typologie et la durée moyenne de l'accompagnement si celui-ci s'est terminé en 2025.

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS -2025						
TYPOLOGIE DU FREIN	SUJETS CONCERNÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS CONCERNÉS	PART SUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS CONCERNÉS	DONT BRSA EN %	DONT QPV EN %	DURÉE MOYENNE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN MOIS
Accès aux droits, administratif	Titre de séjour, inscription à Pôle emploi, dossier de retraite etc.	58	16 %	34 %	17 %	4
Budget difficultés financières	Absence de ressources, endettement, équilibre budgétaire etc.	35	9 %	66 %	37 %	3,5
Familiales personnelles	Séparation, relation mère/enfant, proche à charge, VIF etc.	59	16 %	51 %	32 %	7
Linguistique	Accompagnement de la prise de conscience du frein, adaptation des techniques d'entretien etc.	23	6 %	8 bRSA	4 QPV	10
Logement	Accès au logement, procédures liées au logement, demande d'aides au logement etc.	16	4 %	11 bRSA	5 QPV	10
Mobilisation	Confiance en soi, organisation, deuil professionnel, confrontation aux réalités du milieu professionnel etc.	32	9 %	50 %	4 QPV	10
Mobilité (hors Plateforme Mobilité)	Repérage géographique, inscription au code	21	6 %	10 b RSA	6 QPV	9
Santé	Démarche d'accès aux soins, démarches de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé	125	34 %	48 %	17 %	9
TOTAL		369				

Nb d'accompagnements à la levée des freins 2023 2024 2025



On observe que le frein pour lequel un accompagnement dédié a été le plus saisi est la « santé ». 34% des accompagnements concernent ce sujet. Cela démontre à nouveau la part de plus en plus importante des problématiques liées à la santé dans le cadre des accompagnements PLIE.

5.2 Le développement de la relation avec les entreprises, appui au DAQ

La relation entreprise est intégrée dans la pratique des référents leur permettant ainsi d'avoir une meilleure connaissance des métiers et des postes, d'identifier les pré-requis et les besoins en compétences mais également de repérer des terrains de mises en situation professionnelle ou des offres et plus largement de développer un réseau et des partenariats au service des parcours des participants.

C'est également un enjeu fort de la structure d'animation du PLIE particulièrement sur la découverte des métiers et/ou des secteurs à la fois pour les référents et les participants. Pour cela, le PLIE a également pu s'appuyer, à la faveur de l'intégration de CREATIV dans le groupement DAQ, sur des actions transverses en lien avec les entreprises.

5.2.1 Objectifs et articulation (DAQ / PLIE)

Le partenariat entre le DAQ de Dijon et le PLIE s'inscrit dans une volonté commune de renforcer les liens avec les entreprises afin de développer des opportunités professionnelles et de favoriser la mise en relation des participants, qu'ils soient issus du DAQ ou du PLIE, avec le monde économique à travers différentes actions (visites d'entreprises, PMSMP, événements emploi).

Cette dynamique a pour objectif de permettre aux participants :

- de découvrir un métier ou un secteur d'activité dans le cadre de l'élaboration de leur projet professionnel,
- de confirmer un projet en le confrontant à la réalité du métier et aux exigences du monde du travail,
- ou encore de créer des opportunités concrètes d'accès à l'emploi

5.2.2 Méthodologie appliquée

Le travail de relation entreprises s'appuie sur une démarche dynamique et diversifiée, conduite tout au long de l'année.

Il s'appuie sur plusieurs leviers complémentaires :

- La participation à des événements du territoire (forums, job dating, événements emploi), permettant :
 - d'aller directement à la rencontre des entreprises
 - d'amorcer un premier échange
 - puis de proposer un rendez-vous plus approfondi
- La mobilisation du réseau interne de Créativ et des partenaires, facilitant :
 - la mise en relation avec des entreprises déjà identifiées
 - le développement et la consolidation de collaborations existantes
- L'utilisation du réseau social professionnel LinkedIn, contribuant à :
 - repérer de nouvelles entreprises
 - initier des prises de contact

- valoriser les actions et le partenariat

Cette démarche est conduite de manière continue tout au long de l'année, avec l'objectif de maintenir et d'élargir le réseau d'entreprises partenaires.

5.2.3 Processus de mise en relation

Pour chaque nouvelle entreprise contactée, un premier rendez-vous de présentation est systématiquement proposé, en présentiel, en visioconférence ou par téléphone.

Ce temps d'échange permet de :

- présenter les dispositifs du PLIE et du DAQ
- comprendre les besoins et attentes de l'entreprise
- identifier ensemble les pistes de collaboration possibles, notamment :
 - visites d'entreprises
 - informations collectives
 - PMSMP
 - participation à des événements emploi
 - diffusion d'offres

Cette approche permet d'inscrire la relation dans une dynamique progressive, construite et adaptée aux réalités de chaque entreprise.

5.2.4 Bilan chiffré des actions entreprises

Sur l'année 2025, la dynamique partenariale se traduit par les résultats suivants :

- environ 50 entreprises contactées, dont 23 rencontrées
- 7 visites d'entreprises réalisées dans le cadre du DAQ / PLIE
- 6 visites d'entreprises supplémentaires réalisées pour les référents de parcours du DAQ
- 3 informations collectives métiers organisées

5.2.5 Données de coordination PLIE / DAQ

- 1 réunion de cadrage (20 janvier 2025)
- 4 visioconférences de coordination (février à mai 2025)
- 1 réunion de bilan (24 septembre 2025)
- échanges réguliers tout au long de l'année (téléphone et mails entre les équipes PLIE et DAQ)

5.3 Les relations partenariales

Le Service Public de l'Emploi, avec sa nouvelle organisation issue de la loi Plein Emploi, a poursuivi et renforcé le travail initié en 2024, développant ainsi le partenariat France Travail et Conseil Départemental. En 2025, le PLIE y a été intégré de manière beaucoup plus forte.

L'objectif est triple : tout d'abord favoriser les prescriptions sur le dispositif pour permettre aux demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA d'intégrer l'accompagnement renforcé du PLIE mais également renforcer les liens avec ces deux partenaires majeurs impliqués pendant et à l'issue de l'accompagnement PLIE. Enfin, le PLIE a fait partie intégrante de la task force France Travail permettant ainsi un rapprochement plus large notamment au titre d'actions communes à construire et mettre en œuvre.

5.3.1 France Travail

La loi pour le plein emploi qui vise une meilleure prise en charge des demandeurs d'emploi et une refondation complète des modalités de pilotage des politiques emploi s'est mise en place. C'est dans ce cadre que le réseau RPE « Réseau Pour l'Emploi » a été installé, le premier cercle comprend France Travail, la Mission Locale, Cap emploi et le Conseil Départemental, le second cercle englobe les autres partenaires y compris Creativ'.

Creativ, par le biais de la Chargée de Projet – Relation entreprise PLIE a été conviée aux réunions de la Task Force France Travail qui a pour objectif de « Renforcer la coordination entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion afin d'apporter des réponses plus rapides, plus lisibles et plus efficaces aux besoins des publics et des entreprises ». Ainsi elle a participé, lors de cinq réunions en 2025, à l'installation de cette task force et plus particulièrement dans le groupe de travail « mieux se connaître ».

Le partenariat avec France Travail s'exprime ainsi à différents niveaux, renforcé par des actions communes et diversifiées.

Tout d'abord, en 2025, le travail visant à accroître les orientations sur le dispositif PLIE et donc les entrées s'est poursuivi. C'est ainsi que 11 RDV Plie répartis sur les quatre agences France Travail de la métropole et 2 informations collectives ont été organisés.

France Travail est ainsi resté, en 2025, le premier prescripteur du dispositif avec 370 prescriptions dont 112 orientations issues d'un RDV PLIE, 24 d'une information collective et 234 de prescriptions directes d'un conseiller.

Afin d'informer et de faire bénéficier à l'ensemble des participants PLIE de l'offre de service de France Travail, le PLIE est destinataire de manière régulière des informations relatives aux événements du territoire, des lettres d'informations ainsi que toutes les actions organisées en interne à France Travail.

Le PLIE est également convié aux nombreuses réunions d'organisation des évènements du territoire comme les jobs datings, forum... Ceci s'est d'autant plus renforcé avec la participation à la task force France Travail de la chargée de projet – Relation Entreprise du PLIE.

Le PLIE, via CREATIV sa structure porteuse, est également engagé avec France Travail par une convention pour la mise en œuvre des PMSMP. Ainsi, les référents PLIE peuvent prescrire directement des périodes d'immersion en entreprises permettant de découvrir ou confirmer un projet/métier ou de réaliser une période d'immersion permettant d'initier un recrutement.

20 PMSMP ont été mises en œuvre en 2025 pour 17 participants dans 16 entreprises.

5.3.2 Conseil Départemental

Le PLIE participe aux réunions d'Équipe Pluridisciplinaire mensuelles mises en place par le Département sur chaque Agence Solidarité Famille de Dijon Métropole (Dijon et Talant-Chenôve). Le PLIE a ainsi été présent sur 19 réunions en 2025, permettant ainsi l'apport d'éléments de compréhension des situations globales, un suivi des bénéficiaires du RSA, la mise en place si nécessaire de sanction et l'orientation des personnes vers l'emploi ou le social.

Le suivi des listes de participants PLIE bénéficiaires du RSA a été réalisé avec les secrétariats RSA de Dijon et de Talant-Chenôve ainsi que la chargée de mission du Conseil Départemental lors de 7 rencontres permettant une actualisation administrative des situations.

Ces échanges s'avèrent d'autant plus importants que les procédures de suivi des bénéficiaires RSA ont fortement évolué avec la Loi Plein Emploi. Ceci a un impact administratif fort sur les relations avec le Conseil Départemental qui utilise aujourd'hui le logiciel Viesion et la mise en œuvre de fiches navette avec les partenaires en charge des suivis des BRSA. Un temps d'appropriation de ces nouvelles procédures a été nécessaire pour l'ensemble de l'équipe de référents.

5.3.3 Région Bourgogne Franche-Comté

Le PLIE entretient des liens renforcés avec la Région (Direction de la formation des demandeurs d'emploi) notamment par le biais de sa Chargée d'Animation Territoriale Côte d'Or.

Celle-ci informe de manière régulière l'équipe PLIE sur la commande publique de formation de la Région ainsi que les aides proposées aux demandeurs d'emploi. Elle intervient habituellement une fois par an auprès de l'équipe de référents. En 2025, au vue

des incertitudes budgétaires, le choix a été fait de réaliser cette présentation au début de l'année 2026.

Ces informations s'avèrent très importantes car elles permettent aux référents d'anticiper leurs orientations en préparant au mieux la personne accompagnée notamment dans la levée de ses freins en amont de son entrée en formation.

Le PLIE est également invité aux réunions du Réseau d'Animation Territoriale (RAT) Côte-d'Or organisées par la Région avec l'ensemble des prescripteurs, partenaires de l'emploi au sens large. Ces réunions, au vue des évolutions liées à la loi Plein Emploi sont importantes en terme d'échanges d'informations et d'anticipation des actions à mener.

Le PLIE est aussi associé aux différentes réunions de présentation de formations, au comité de suivi et de pilotage de dispositifs financés par la Région comme le DAQ 2.0 ou encore le DFL.

Enfin, en 2025, CREATIV avec le Service Plie a participé au titre du SPRO à l'évènement Régional Explore Les Métiers et également aux Assises de la Formation.

5.4 Développement des relations partenariales avec les structures de l'IAE

Avec l'évolution des publics accompagnés par le PLIE notamment pour ce qui est des freins à l'insertion, les structures de l'IAE, et particulièrement les ACI/AI constituent une première étape adaptée et souvent incontournable pour les participants. C'est pourquoi, maintenir un partenariat fort et continu avec elles, avoir une meilleure connaissance de leurs activités et des postes qu'elles proposent, réaliser un suivi des participants PLIE travaillant pour elles est un enjeu fort du dispositif.

En plus d'une participation régulière aux comités de suivi organisés par les structures, la chargée de projet fait des points réguliers sur les participants en étape emploi dans la structure. Elle transmet également toute question des référents liée à la structure et au suivi du/des participants concernés et enfin, fait un retour des échanges auprès de l'équipe PLIE.

Parallèlement, les correspondants des structures diffusent leurs actualités, offres, événements internes autant que de besoin à la chargée de projet pour information aux référents. Ainsi, en 2025, le PLIE a été convié et a participé aux 40 ans du Groupe Idées. Ils peuvent également être conviés lors des réunions mensuelles de l'équipe PLIE.

De manière plus informelle, la chargée de projet est amenée à être en contact avec ces structures lors de leur participation à des événements du territoire sur lesquels le PLIE est présent.

Le PLIE de Dijon Métropole a un statut de prescripteur habilité sur la Plateforme de l'inclusion ce qui favorise et simplifie les orientations, le suivi des candidatures quantitativement et qualitativement et également les recrutements.

Quelques données PLIE issues de la plateforme de l'inclusion : 198 candidats en 2025 avec 69 candidats acceptés.

En 2025, 141 étapes de parcours ont été réalisées dans l'IAE.

	2023		2024		2025	
	En nombre	Part	En nombre	Part	En nombre	Part
ACI	39	28 %	41	30 %	46	33 %
EI	73	51 %	69	51 %	74	52 %
ETTI	29	21 %	26	19 %	21	15 %
Total	141	100 %	136	100 %	141	100 %

Le tableau ci-dessus compile le nombre d'étapes IAE par type de structure (ACI EI ETTI) et leur part au sein de l'ensemble des étapes IAE.

On notera que la part des EI dans le total des étapes IAE est stable tout comme celle des ACI, en légère augmentation toutefois, mais celle des ETTI poursuit sa tendance à la baisse.

5.5 Les manifestations du territoire

Creativ' et notamment son service PLIE, en tant que partenaire de l'emploi sur le territoire, participe à de nombreux évènements (forum, job dating..) organisés par France Travail, les collectivités territoriales, les groupements d'employeurs, structures de l'IAE ou encore les organismes de formation.

L'information sur ces différents évènements est diffusée par les chargées de projet PLIE à l'ensemble de l'équipe de référents afin qu'ils puissent orienter leurs participants dans les meilleures conditions. Elles sont également présentes aux réunions de préparation et sur un maximum d'évènements, le jour J, parfois accompagnés d'un ou deux référents de parcours.

La participation à ces évènements permet également une prise de contacts de proximité avec les autres partenaires présents et plus particulièrement les entreprises. Un soutien aux participants PLIE peut également, autant que de besoin, être proposé aux participants PLIE présents sur place.

A la suite de ces évènements, un bilan (contacts, participants, etc.) est réalisé avec essentiellement un retour auprès des référents de parcours ainsi que le traitement des contacts pris.

L'année 2025 a été particulièrement riche en évènements de tout ordre et le PLIE, au côté d'autres services de CREATIV, a été présent sur nombre d'entre eux. Tout d'abord sur des forums récurrents chaque année comme ceux organisés par les communes du territoire tels que Longvic, Chenôve ou Chevigny-Sint-Sauveur mais également le Village des recruteurs ou le salon du DFCO.

Spécifiquement en 2025, le PLIE a pu participer à des évènements plus en lien avec l'orientation et/ou la découverte des métiers comme la Nuit de l'orientation organisée par la CCI, la Voie des Talents ou encore l'évènement régional Explore les Métiers. L'alternance a également été plus présente dans les évènements avec une participation à Perspektiv'Alternance ou encore le job dating Apprenti Cité organisé par CREATIV.

6 CONCLUSION

Dans un contexte de forte reprise économique, les publics orientés vers le PLIE sont davantage éloignés du marché du travail. Confrontés à des situations de plus en plus complexes, les référents de parcours proposent des accompagnements singuliers, nécessairement en articulation avec l'offre de service générale en lien avec le social ou le soin.

Malgré une baisse conséquente de l'activité pour son volet prescriptions et entrées, cette année encore, les résultats du PLIE témoignent de l'efficacité des accompagnements qu'il propose auprès des plus fragiles. A noter cependant que les bénéficiaires du RSA ont eu plus de mal à sortir du dispositif cette année. Cette donnée est à mettre en perspective avec l'obligation d'inscription de tous les bénéficiaires (on retrouve des personnes en portefeuille qui n'étaient pas en démarche d'insertion socio-professionnelle) et le renforcement de l'offre d'accompagnement propre au Conseil Départemental.

C'est ce qu'on constate quand on observe la part des différents publics dans les sorties positives (tableau ci-dessous).

Typologie de public	Part des publics accompagnés	Part des publics en sortie positive
Femmes	57 %	52%
BRSA	44 %	37 %
+ de 45 ans	40 %	40 %
QPV	32 %	35 %

En 2025, le PLIE aura accompagné 1020 participants et aura permis le retour à l'emploi de 215 personnes.